

## 134 PROJETS DÉPOSÉS

Publié le 18 mai 2019

© ville de Pantin

Les Pantinois ont de nouveau répondu présents pour la deuxième édition du budget participatif. Place maintenant à l'examen de recevabilité des 134 projets déposés, avant la présentation publique, jeudi 16 mai, de ceux qui seront retenus.

Article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°278, mai 2019.

## DES PROPOSITIONS DE QUALITÉ

« Grâce à leur année d'expérience, les Pantinois ont mieux appréhendé le règlement du budget participatif et on a découvert des projets plus travaillés et plus matures, explique en préambule Mathieu Monot, adjoint au maire délégué à la Démocratie locale. L'année dernière, nous en avions éliminé les trois quarts, non conformes au règlement, pour arriver à 44 soumis au vote. Cette année, nous aurons sûrement moins de projets non conformes, et au final autant, voire davantage, de projets soumis au vote. C'est l'essentiel. » Si, avec 134 propositions déposées contre 201 l'année dernière, la baisse est bien réelle, il semble donc qu'elle n'aura pas d'influence sur le nombre de projets soumis au vote.

### Les lignes bougent

Cette année, le thème de la qualité de vie sur l'espace public se hisse une nouvelle fois en tête des propositions. Pour autant, il accuse une légère baisse au profit des projets portant sur l'éducation, l'enfance et la jeunesse qui, cette année, représentent 17 % des idées déposées, contre 8 % l'année dernière. Autre changement d'importance, la répartition par quartier des projets, avec une homogénéisation globale. Si Église et Mairie-Hoche sont toujours les secteurs qui ont le plus soif de démocratie participative, l'écart se resserre avec les autres quartiers de la ville. On constate ainsi une franche augmentation de la participation dans les quartiers des Quatre-Chemin et des Courtillières, et même une percée spectaculaire du Petit-Pantin avec un score qui a quasiment triplé d'une année sur l'autre. « C'est le résultat de l'implication de l'équipe de la démocratie locale qui a passé des semaines sur le terrain pour sensibiliser les Pantinois et les convaincre du bien-fondé de la démarche », note Mathieu Monot.

Et maintenant ? Après la présentation, jeudi 16 mai, des projets retenus, viendra le temps des rencontres et des commissions entre les porteurs et les services de la ville pour retravailler ou fusionner les projets recevables. Ceux soumis définitivement au vote en septembre seront connus le 7 juillet.



### Informations pratiques :

Présentation des projets recevables : jeudi 16 mai à 19h00, à l'hôtel de ville, 45, avenue du Général-Leclerc.

<https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/134-projets-deposes-1301>

Pendant la période d'examen de recevabilité, l'ensemble des projets déposés est consultable sur le site du Budget Participatif.  
À noter qu'il est toujours possible d'interagir en laissant des commentaires ou des suggestions.

## EN BREF

### ÎLOT 27 : ATELIER URBAIN EN VUE

La municipalité poursuit ses échanges réguliers avec les habitants de l'îlot 27, en vue de sa requalification. Depuis le 11 décembre, quatre ateliers urbains thématiques se sont succédé, à raison d'un par mois, à la Maison des projets. Au cours de ces rencontres, les riverains ont pu prendre connaissance et donner leur opinion sur les différents types d'aménagements prévus (réfection de l'allée piétonne centrale, rénovation du square devant l'immeuble du 21, rue Auger, résidentialisation...). Le prochain atelier urbain aura lieu mardi 4 juin à 18h30. L'occasion de présenter le groupement de maîtrise d'œuvre qui va travailler sur la requalification de la dalle et de prendre connaissance des propositions d'aménagement de l'allée piétonne et du petit bois.



#### Informations pratiques :

Atelier urbain : mardi 4 juin à 18h30  
Maison des projets - 23 bis, rue Auger

#### CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
93507 PANTIN CEDEX  
 01 49 15 40 00

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*  
JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.